



UN SITE NATUREL PATRIMONIAL À VOCATION ÉDUCATIVE

Le patrimoine naturel, culturel et historique de l'île Marquet lui confère une originalité particulière venant de son emplacement au milieu de la Charente, au cœur même d'Angoulême. Cette île a connu, au fil des siècles, nombre de changements, qui sont aujourd'hui dévoilés au public à travers la mise en place d'un sentier d'interprétation.

Un peu d'histoire...

L'île Marquet, joyau naturel d'Angoulême, est aussi riche d'une longue histoire durant laquelle plusieurs noms lui furent donnés.

Ainsi, la plus ancienne appellation paraît être celle d'île Saint-Pierre.

Plusieurs autres appellations suivirent, en fonction des propriétaires du lieu, avant qu'elle ne porte définitivement le nom de Pierre Marquet, en souvenir du maître d'hôtel qui la posséda de 1830 à 1856.

L'île Marquet est longtemps restée à vocation agricole. Au XIX^e siècle, un usage industriel et commercial se développa. Ainsi vers 1830, Pierre Marquet construisit une roue pour arroser sa prairie. Cette même roue fut ensuite employée comme moteur pour actionner une féculerie de pommes de terre. Ensuite l'usine fut transformée en scierie à bois, en cartonnerie puis en moulin

à plâtre. Plusieurs bâtiments subsistent d'ailleurs, dont une haute cheminée.

Enfin, des bateaux-lavoirs et les blanchisseries demeurèrent, jusqu'en 1925 pour les premiers et 1950 pour les seconds.

L'île conserve aussi les traces des bombardements alliés de la Seconde Guerre Mondiale, avec un immense creux encore visible aujourd'hui.

Peuplée de divers jardins, puis mise en valeur par l'association Charente Nature dans les années 1980, l'île est devenue propriété de la Ville.

Le saviez-vous ?

Au milieu du XIX^e siècle, alors que le tracé des chemins de fer était discuté, on pensa établir la gare d'Angoulême dans l'île Marquet. La proposition ne fut pas retenue pour les raisons qu'il est facile d'imaginer !



Une gestion différenciée nécessaire

Il s'agit d'une gestion adaptée au milieu urbain et respectueuse de la nature. Celle-ci permet de maintenir et d'enrichir la biodiversité, en évitant notamment l'utilisation des produits chimiques. Ce mode de gestion définit les espèces à maintenir sur le site, la création de chemins limitant l'accès aux zones de nidification ou encore le respect de périodes de fauchage.

Cette gestion différenciée, respectueuse de l'environnement, est également pratiquée dans les parcs et jardins municipaux et semble rencontrer de plus en plus un écho favorable auprès des jardiniers amateurs.



Nord



-  Station d'interprétation
-  Tracé du sentier



Les 7 stations d'interprétation

-  **Le panneau d'accueil**
Présentation du site, plan de localisation, consignes.
-  **« Le lavoir »** Découvrez l'époque des blanchisseries et des bateaux lavoirs.
-  **« Le jardin ouvrier »** Partez à la découverte des clapiers, des plantes et des outils un peu spéciaux.
-  **« Les chaises musicales »** Installez-vous et laissez-vous bercer par les notes sonores de l'île.
-  **« L'usine »**
Découvrez les différents usages de l'usine.
-  **« Le tas de bois »**
Observez attentivement, et découvrez un monde inconnu et fascinant.
-  **« Les bancs aux oiseaux »**
Ecoutez chanter l'île Marquet.
-  **« La friche ouverte »**
Partez à la découverte de la friche et de ses résidents.

Suivez les « empreintes » qui guideront vos pas, et n'ayez pas peur si vous croisez par endroit certains... fantômes du passé !



15



Un îlot de nature à préserver

Sur près de 8 hectares, l'île Marquet abrite une faune et une flore remarquables. Dans les boisements d'Aulne glutineux et de Frêne commun, vivent des insectes xylophages, notamment l'étrange Lucane cerf volant et la surprenante Rosalie des Alpes. Ces boisements abritent aussi bon nombre d'oiseaux tels que des pics colorés.

Les zones de clairière renferment une flore typique des prairies humides : l'Eupatoire chanvrine, la Guimauve officinale ou la Cardère sauvage, le célèbre "cabaret aux oiseaux". Ce cortège floristique attire de nombreux papillons et libellules. Cette richesse biologique ne peut se maintenir qu'avec une gestion spécifique mise en oeuvre par le service des espaces verts de la Ville d'Angoulême, en partenariat avec Charente Nature.

CONSEILS PRATIQUES

COMMENT ACCÉDER AU SENTIER DÉCOUVERTE DE L'ÎLE MARQUET ?



Fermeture du site du 31 décembre au 15 avril

© GrandAngouleme-SI-SIG-2011

En cas d'urgence

Pompiers 18, SAMU 15, Police 17 ou 112 pour les portables (appel prioritaire)

Renseignements

Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême : 05 45 38 69 79

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes : 05 45 22 80 34

Mairie d'Angoulême : 05 45 38 70 00

Le site est difficilement accessible aux poussettes et personnes à mobilité réduite (escalier pour descendre sur l'île)

MERCI DE RESPECTER LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

- > Respectez le site et les aménagements réalisés.
- > Ne cueillez pas les plantes.
- > Ne jetez pas vos déchets, ramenez-les avec vous.
- > Les engins motorisés sont interdits sur le site.
- > Pour votre sécurité, ne pénétrez pas à l'intérieur des anciens bâtiments industriels.

